



Ville d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le **02 AVR. 2026** *SLO*
ID : 062-216204735-20260321-DCM_26_01_05-DE

DCM 26.01.05

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
21 mars 2026**

**Date de convocation :
17 mars 2026**

**Objet :
Pouvoir adjudicateur des marchés publics de la commune**

**Votes pour : 29
Vote contre : 0
Abstention : 0**

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, à quatorze heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Éric HEUGUE – Mme Véronique LUPART – M. Sébastien MILON – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Marie-France VERREMAN – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Benoît COUPET – Mme Caroline BERROD – M. Vincent GALLOIS – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Didier RINGARD – Mme Hélène BARRAS – M. Bruno BIENAIMÉ-DELATTRE – Mme Dorothée CHAVATTE – M. Bruno DELANNOY – Mme Séverine GODART – M. Jean-Louis BAUVAIS – Mme Coraline TALLE – M. Laurent DELATTRE – Mme Christine DUFORETS – M. Thierry DISSAUX – Mme Anne VENEL – M. Pascal GANTOIS – Mme Emilie DAUTRICHE – M. Michel BINCTEUX, formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents :

Madame Coraline TALLE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, selon le code des marchés publics, la personne désignée « pouvoir adjudicateur » par le conseil municipal, est chargée de mettre en œuvre les procédures de passation et d'exécution des marchés, et de signer lesdits marchés.

Il précise que la personne désignée « pouvoir adjudicateur » par le conseil municipal, peut se faire représenter dans l'exercice de ses fonctions, sauf pour le choix de l'attributaire et la signature du marché.



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le **02 AVR. 2026**

S'LO

ID : 062-216204735-20260321-DCM_26_01_05-DE

DCM 26.01.05

Le conseil municipal, après délibération, désigne Monsieur le Maire comme pouvoir adjudicateur de la commune.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

ip

David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
27 mars 2026

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.